VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District No 97,605—Succession de VEUVE JOHN HENRY BOIMAN.

PROPRIETES DESIRABLES DU TROISIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE,
Nos 2701-2703 RUE ROYALE,
Encoignure Port.
Cinq chambres de chaque coté. Loué $10.00 par coté.
Terrain 31 9 2 x111 6

COTTAGE DOUBLE.
Nos 2705-2707 RUE ROYALE,
Cinq chambres de chaque coté. Loué $10.00 par cote.
Terrain 31 9 x111 6

COTTAGE DOUBLE.
Nos 717-719 RUE PORT.
Six chambres de chaque coté. Loué $14.00 par coté.
Terrain 42 10 4 x127 0 2

COTTAGE DOUBLE,
Nos 723-725 RUE PORT.
Cinq chambres de chaque coté. Loué $11.00 par coté.
Terrain 42 2 4 x127 0 2

COTTAGE DOUBLE,
Nos 727-729 RUE PORT.
Six Chambres au rez-de-chaussée. Une chambre dans la Mansarde de chaque coté. Un coté louer $14.00 par mois, l'autre à $15.00.
Terrain mesurant 41 11 4 x127 0 2

COTTAGE DOUBLE,
Nos 2806-2808 RUE N. REMPART,
Six chambres de chaque coté. Loué $12.00 par coté.
Terrain 41 4 4 x106 5 6

PAR CHARLES ROTH, Encanteur—Bureau No 604 Place Commerciale — En vertu d un ordre rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, le 21 août 1911, dans la Succession de Veuve John Henry Boiman, No 97,605, je procéderai de vendre à l'encan, JEUDI, le 5 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 167, borné par les rues Royale, Port, Dauphine et St Ferdinand, désigné comme lot No 9, sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté du 21 mars 1867, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 123 de son livre de plans No 7 et mesurant trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Royale sur cent onze pieds six pouces de profondeur et face à la rue Port, et lequel formant l'encoignure, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 2701-2703 rue Royale.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et contigu à la même, désigné par le numéro huit sur le même plan ci-dessus mentionné, commençant à une distance de trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de l'encoignure de la rue Port et mesurant trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Royale sur cent onze pieds six pouces de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2705-2707 rue Royale.

Troisième—Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot A sur un devis de George De Armas, voyer, daté du 24 juillet 1911, commençant à une distance de cent onze pieds six pouces de l'encoignure de la rue Royale et mesurant quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue du Port sur cent vingt sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 717-719 rue du Port.

Quatrième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le lot B, sur le devis ci-mentionné par George De Armas, commençant à une distance de cent cinquante quatre pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Royale, et mesurant quarante-deux pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Port sur cent vingt-sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 723-725 rue Port.

Cinquième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le lot C sur le devis ci-dessus mentionné de George de Armas, commençant à une distance de cent quatre vingt seize pieds, sept pouces de l'encoignure de la rue Royale et mesurant quarante et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Port, sur cent vingt sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 727-729 rue Port.

Sixième—Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 280, borné par les rues Rempart, Bourgogne, St Ferdinand et Press, lequel lot est contigu au lot de l'encoignure et est désigné par la lettre B sur un devis de A. De Armas, voyer, daté du 17 avril 1880, et déposé en l'étude de Charles T. Soniat, notaire et mesurant quarante-et-un pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Rempart sur cent six pieds huit pouces et six lignes de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 2806-2808 rue Nord Rempart.

Lesdites propriétés sont plus complètement décrites et les titres de dérivation sont donnés dans l'inventaire en ceci pris par Charles T. Soniat notaire, le 24 juillet 1911.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, en un ou un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, divisé en billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. l'intérêt payable annuellement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur. L'acquéreur devant assurer les améliorations pour le montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets. Les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et de la vente sans estimation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant payer 10 pour cent sur à compte du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date de l'acte de vente. La succession devant payer toutes les taxes, incluant celles de 1911; les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles T. Soniat, notaire.

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Company.

Chas F. Claiborne, avocat.
27 août—27—sept 3 10 17 24—oct 1 5

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries de Choix et de Fantaisie.

Vins, Liqueurs, Comptoirs, Etagères etc

Succession de Joseph Davi.

97,865—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. E.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO.—Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu, VENDREDI le 8 septembre 1911, à 10:30 a. m., à l'enchère publique, sur les lieux No 2475 rue N. ... encoignure de la rue Art en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E. dans l'affaire ci-dessus intitulée le contenu de l'endroit ci-dessus désigné, consistant d'un assortiment d'Epiceries de choix, Vins, Liqueurs et autres articles généralement tenus dans une Epicerie bien établie.

Conditions—Comptant sur adjudication. 27 août—27—sept 3 7 8

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

PROPRIETE DE CHOIX DU QUATRIEME DISTRICT

—COMPRENANT—

L'Emplacement de Commerce de Valeur, 2423 Rue Dryades, Faisant Face au MARCHÉ de la rue DEUXIEME.

Grand Cottage Attrayant, 3209 Rue Saratoga

Magnifique Terrain pour Bâtir sur l'Avenue Washington.

Aussi une Etendue de Terre de Valeur à la Grande Ile, Lne.

M. L. MARGOT et al. versus ANNA MARGOT et al.

No 97,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage), JEUDI, le 5 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de M. L. Margot et al versus Anna Margot et autres, il sera vendu à l'enchère publique, sans limite ou réserve, pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rempart (autrefois St-Denis), Première et Deuxième, désigné comme lot No 3 sur un devis de Reisenstein, daté du 16 septembre 1868, annexé à un acte de vente pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté au 30 juin 1868, commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Dryades et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 115 pieds 5 pouces de profondeur, borné sur le côté vers la rue Première par le lot No 4 et sur le côté vers la rue Deuxième par le lot No 2, et sur le fond par le lot No 6, ensemble avec les bâtisses là-dessus comprenant la grande bâtisse double en bois ayant deux étages dans le fond, hangar dans le fond, etc., connue comme le No 2423 rue Dryades; splendide location pour n'importe quel genre de commerce en détail, particulièrement adapté pour un magasin de grains et de fourrage, vis-à-vis du marché de la rue Deuxième.

2° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 308, borné par les rues Saratoga, Franklin, Toledano et Harmony, désigné comme lot C, sur un devis de D. E. Seghers, daté du 8 février 1905 et mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 92 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Harmony et Saratoga, avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant le joli et grand cottage en bois, ayant deux étages en plus dans le fond portant le No municipal 3209 rue Saratoga, bonne location qui s'améliore.

3° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 404 borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow et Sud Claiborne, lequel dit lot est la portion de façade du lot No 3 sur un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 12 septembre 1893, annexé à un acte de J. J. Ward, notaire, daté du 3 octobre 1893, et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure la rue Willow, et mesurant 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington sur 100 pieds en profondeur.

4° Une étendue de terre située sur la Grand Isle, paroisse de Jefferson, Lne, désignée par les Nos 1 à 86 inclusivement, bornée par le Chemin Public, l'avenue Live Oak, les rues Preston et Egana, d'après le plan déposé dans le bureau de l'Enregistreur de la paroisse de Jefferson, paraphé 13 mai 1868, à l'exception des lots Nos 50, 51, 60, 61, 72, 79, 80, 81, 82 et 83 desdits 86 lots qui étaient précédemment aliénés. Le projet d'extension et d'améliorations du New Orleans Southern and Grand Isle Railroad, avec communication directe par vapeur à l'Ile, réduisant ainsi le passage de quelques heures, donnera à cette propriété, dans un avenir prochain, une grande valeur et l'acquéreur sage ne devrait pas perdre cette splendide occasion.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes dues ensemble avec celles de 1911 devront être payées par les vendeurs. Les acquéreurs devront déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication en partie de paiement du prix de la vente; et l'acquéreur devant recevoir les loyers que de et après que les actes de vente seront passés.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles T. Soniat, notaire.

Charles F. Claiborne, avocat.
27 août—27—sept 3 10 17 24—oct 1 5

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE —EN— PARTAGE

W. Harry Clark vs Mlle Katie O'Connor et als.

No 97,565—Cour Civile de District, Division "C".

COTTAGE SIMPLE DE CHOIX,

Ayant 7 Chambres, Chambre à Bain Moderne,

1215 RUE MILAN,

Entre les rues Colisée et Perrier.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 14 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 27 juillet, et le jugement signé en cour ouverte le 4 août 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo. Lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Ledit lot No 5 mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Milan Sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Milan, et comprennent un cottage simple contenant 7 chambres, chambre à bain, connections d'eau et d'égout, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix d'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

13 août—13 20 27—sept 3 10 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frank O'Rourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 97,969—Division B—Attendu que Mme Marie Myers, veuve de Frank O'Rourke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank O Rourke, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Louis H. Burns, avocat.

30 août—30—sept 3 8

Succession de J. Frank Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,676—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léonie Dragon, veuve de J. Frank Vincent, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — William V. Seeber, avocat. Sept—3 6 11

AVIS AUX CREANCIERS

Joseph Fromherz vs Héritiers de John A. Muir.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 93,523—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de la raison sociale de Muir & Fromherz et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fromherz, associé liquidateur de la raison sociale de Muir & Fromherz, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Caffery, Quintero, Gidière & Brumby, avocats.

Sept—6 10 15

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2626 Avenue Cleveland, près de la rue Broad

Cottage Simple contenant Cinq Chambres Bâtisses dans le fond, Chemin pour Voiture, etc.

Succession de Patr. k McKernan et épouse No 97,692—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet—JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 24 août 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gasquet, (maintenant Cleveland) Dorgenois, Palmyre et Broad, lequel dit lot étant à une distance de 192 pieds de la rue Dorgenois et mesurant 32 pieds de face à la rue Gasquet (maintenant Cleveland) sur 139 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par le No 18, d'après un devis enregistré de Wm Thiel, architecte daté du 4 janvier 1864 en le bureau du shérif, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1911, et pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

27 août—27—sept 3 10 17 24 28

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidence de valeur et emplacement de valeur

541 rue Patterson, Alger.

Succession de Sylvester Conlon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11me jour d'août 1911, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District (5me) de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot est aussi sur un plan privé annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29 mai 1891, et étant une vente par P. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte ci après mentionné d'achat.

Acquis par Sylvester Conlon par achat de la Eureka Homestead Society le 10 avril 1901, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur payable à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de ... et assuré aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911, et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère; l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du payement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.

20 août—20 27—sept 3 10 17 21

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple, 2215 rue Bourgogne, entre l'avenue Champs-Elysées et la rue Marigny.

Succession de Mme Margaret Hartwick, veuve de John Alway.

No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—O. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 19 SEPTEMBRE 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Marigny et Champs-Elysées, désigné comme lot No 24 sur un plan de Joseph Pilié, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 51 pieds quatre et demi pouces de profondeur, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par le No 2215 rue Bourgogne, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, ayant 9 chambres, corridor, chambre à bain, etc., ayant la connection des Egouts et de l'eau.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les billets portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique s'ils sont donnés partiellement en considération du prix d'achat et l'acquéreur paiera les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division C—No 95,117.

In re Interdiction de Mlle Louisa Anna Wormann.

JUGEMENT.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: W. L. Hughes, avocat pour la demanderesse.

Henry L. Sarpy, avocat pour la défenderesse.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, le rapport des experts médicaux nommés par cette cour et dûment assermentés, aussi bien que le témoignage de Mme Caroline Wormann et de Louis P. Knop donnés en cour ouverte ce jour il a été suffisamment établi que la défenderesse, Louisa Anna Wormann, est incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires et ses biens, et pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse, Louisa Anna Wormann, soit et elle par le présent déclarée et décrétée incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens et d'exécuter validement aucun acte qui pourrait être exécuté par une personne saine d'esprit et par conséquent elle est par le présent interdite: les frais de ces procédures devant être payés de ses biens.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 30 décembre 1910.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 3 janvier 1911.

Signé: E. K. SKINNER, Juge.

Pour copie conforme:
F. A. DUCOING, Député Greffier.
18 août—18 25—sept 1 8 16

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1.	NOURRITURE No 2.	NOURRITURE No 3.
De la naissance à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1889 LOUIS BUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. (Téléphone Main 3813. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.